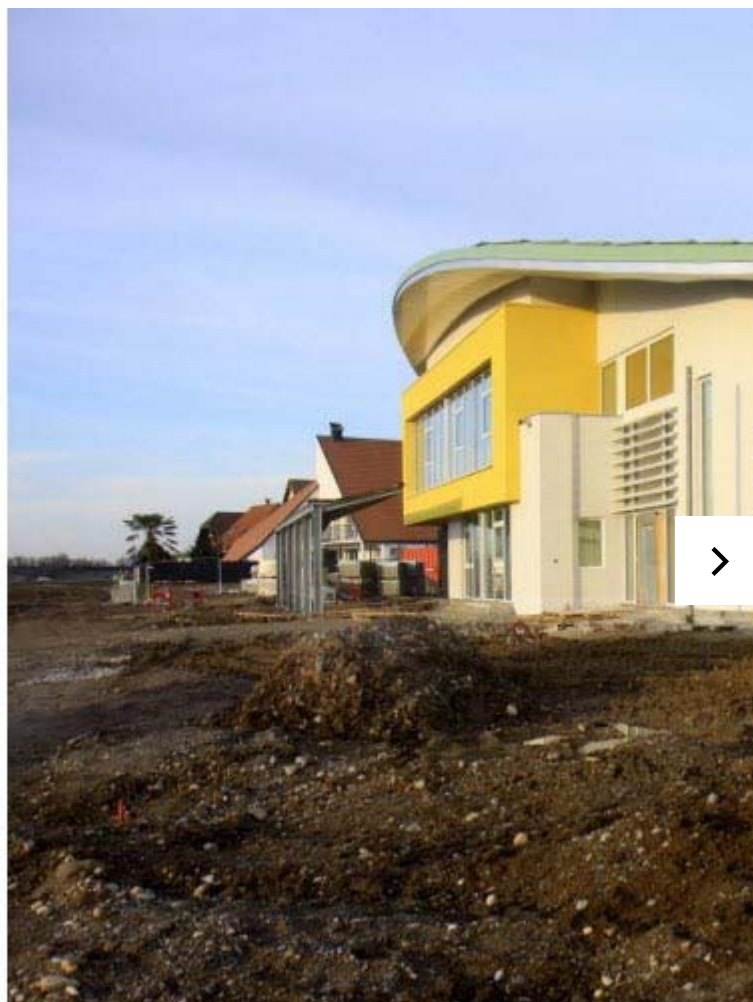


[Jeux vidéo](#)[Gastronomie](#)[Cinéma](#)[Musique](#)[Livres](#)**Geispolsheim**

Les écoles seront les premières bénéficiaires des dépenses d'investissement en 2021

Principal point porté à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal de Geispolsheim de ce 19 février, le budget primitif de l'exercice 2021 a été voté à l'unanimité. Il prévoit 3,9 M€ de nouvelles dépenses d'investissement dont 75 % à destinations des écoles.

Par Gi.M. - 24 févr. 2021 à 13:59 | mis à jour à 14:45 - Temps de lecture : 3 min



Le contexte sanitaire de l'année 2020 a entraîné des retards dans la réalisation de certains projets. C'est le cas notamment pour le chantier du périscolaire Village dont l'ouverture était initialement prévue à la rentrée 2020. « Il ouvrira au premier semestre de cette année », espère le maire de Geispolsheim, Jean-Michel Schaeffer.

78 K € ont été budgétés en 2021 pour les derniers travaux et l'achat de mobilier. 995 K € ont également été budgétés pour l'acquisition de terrains rue Tomi Ungerer, en vue la construction d'une nouvelle école maternelle « qui ouvrira en cours de mandat », précise le maire.

Le plus gros budget d'investissement de l'année concerne la construction du gymnase de l'école élémentaire Gare pour un montant de 997 K €. La toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques, la municipalité affichant une politique volontariste en matière d'énergies renouvelables. Un autre investissement conséquent concerne le réaménagement de l'école maternelle "Le Petit Prince" pour un montant de 926 K €.

À noter également la modernisation de l'éclairage public, avec remplacement des luminaires dans plusieurs rues dont la rue de Benfeld, la rue Lefebvre, la rue Léo Delibes et la rue Georges Bizet, pour un montant de 242 K €. Les investissements 2021 seront réalisés sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taxes communales.

Jacques Fernique, conseiller municipal d'opposition élu sénateur du Bas-Rhin en septembre 2020, enjoint le maire « à solliciter au plus tôt les subventions prévues par le gouvernement dans le cadre du plan de relance après Covid et à mobiliser au mieux les dispositifs d'aide ». Mais c'est Barbara Sari qui est intervenue pour le groupe d'opposition. « Dans un tel environnement, ce qui reste stable est rassurant. Nous soutenons les grandes orientations de ce budget qui visent principalement à fournir à nos enfants de bonnes conditions matérielles de vie sociale, qu'il s'agisse du périscolaire ou des écoles ».

Des paroles consensuelles qui n'empêchent pas le groupe d'opposition de rester attentif aux enjeux sociaux et environnementaux comme, par exemple, les projets de lotissement en lien avec les exigences de la loi SRU. La commune, qui ne dispose que de 12,5 % de logements sociaux, s'est vue infliger une pénalité amère de 250 000 €. L'élue se félicite par ailleurs du vote

à l'unanimité d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo cargo, qu'il soit électrique ou non. D'un montant de 150 € (sans conditions de ressources) à 250 € (en cas de non-imposition du demandeur) cette contribution n'est pas cumulable avec la subvention accordée pour l'achat d'un vélo électrique.

Pour l'achat d'un vélo électrique, la municipalité maintient son allocation de 100 à 200 €, en sus de la subvention de 300 à 500 € accordée par l'eurométropole.

Culture - Loisirs

Autres

